

18 oct 2022 -08:51

## Un-e jeune sur cinq victime de cyberintimidation

Bruxelles, le 18 octobre 2022 – Un-e adulte sur dix utilisant les médias sociaux a déjà été victime de cyberintimidation. Chez les jeunes, ce chiffre est deux fois plus élevé. C'est ce que révèle une recherche de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Les attaques sexistes constituent une grande partie de ce harcèlement en ligne : le sexisme intervient en effet dans un témoignage sur trois.

Dans le cadre de l'enquête nationale sur le sexisme #YouToo?, l'Institut a interrogé les répondant-e-s au sujet de leurs expériences négatives dans les médias sociaux. Les résultats sont déconcertants : un témoignage sur trois fait état de cyberintimidation sexiste. Langage sexiste, stigmatisation du corps ou de la sexualité et même menaces de viol. Tant les femmes que les hommes en sont victimes.

L'âge joue un rôle important. Un-e jeune sur cinq a déjà été victime de cyberintimidation. Les jeunes adolescent-e-s ne semblent pas être suffisamment conscient-e-s des limites de ce qui constitue un comportement acceptable dans l'espace virtuel. Il est clairement nécessaire de faire de la sensibilisation à cet égard.

La recherche montre en outre que de nombreuses personnes ne semblent pas se rendre compte qu'il s'agit souvent de faits punissables. Les personnes en question se laissent emporter dans une discussion, regrettent souvent leurs propos acerbes par la suite et cherchent un moyen de s'excuser. Seule une petite minorité semble considérer les médias sociaux comme une zone de guerre permanente où tout serait permis.

Michel Pasteel, directeur de l'Institut, précise : « *Les répondant-e-s admettent assez facilement qu'ils-elles ont parfois dépassé les bornes en ligne et traité les autres de façon méchante. On semble parfois oublier que derrière notre écran se trouvent de vraies personnes. Le harcèlement en ligne peut avoir un impact négatif important. En outre, les médias sociaux font partie de l'espace public, et ce également du point de vue du droit. Donc, lorsque vous menacez quelqu'un de viol ou que vous partagez les images intimes d'une personne, vous vous rendez coupable de faits punissables.* »

Toute personne qui pense être victime de sexisme ou de discrimination peut contacter gratuitement l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes au 0800/12 800 ou [igvm-iefh.belgium.be](https://igvm-iefh.belgium.be).

Contact presse

Véronique De Baets

Tél. : 0479/25.04.41

*Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale indépendante qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques. Toute personne, victime de discrimination fondée sur le sexe, peut s'informer sur ses droits ou déposer plainte gratuitement et en toute confidentialité auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes via le numéro vert*

0800/12.800 ou via son site internet <http://igvm-iefh.belgium.be>.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes  
Rue Ernest Blerot 1  
1070 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 233 44 00  
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets  
Contact de presse  
+32 2 233 40 34  
[veronique.debaets@iefh.belgique.be](mailto:veronique.debaets@iefh.belgique.be)

Liesbet Vanhollebeke  
Experte en communication  
+32 233 41 75  
[liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be](mailto:liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be)